

## Inscrire mon enfant à l'école

Retrouvez dans cette page toutes les informations liées à la scolarité de votre enfant : démarches, choix de l'école, travaux dans les écoles, accessibilité...

Pour la rentrée prochaine, la ville de Brest met en place une démarche en ligne pour l'inscription de votre enfant dans les écoles publiques brestoises.



A Brest, l'école publique c'est aussi...

60% de produits Bio\* à la cantine

ecoles.brest.fr

INSCRIPTION ÉCOLE PUBLIQUE  
Dès le 4 mars • Brest

Dans votre mairie de quartier

\* 80% de bio et \*61% de produit locaux d'ici 2022

VILLE DE Brest

## Covid-19 : Restons mobilisés dans les écoles

Pour en savoir plus sur le protocole sanitaire mis en place dans les écoles : [Rentrée scolaire, les écoliers brestoises au rendez-vous](#)

## Les modalités d'inscription

En France, la scolarisation est obligatoire pour les enfants **dès l'âge de trois ans**. La ville de Brest accueille les enfants en priorité dans leur école de quartier. Pour y accéder, des justificatifs vous seront demandés **lors de la démarche en ligne**. Une fois la demande traitée par les services de la ville de Brest, vous recevrez par mail le certificat d'inscription scolaire de votre enfant. Dès lors, vous serez contacté dans les plus brefs délais par la direction de l'école afin de finaliser votre inscription.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer si votre enfant passe de la maternelle au cours préparatoire (CP) ou s'il poursuit sa scolarité dans la même école. **Cette démarche en ligne s'adresse aux parents souhaitant effectuer une première inscription scolaire à leur enfant ou un changement d'école.**

Pour en savoir plus, consultez **la foire à questions (FAQ)** ci-dessous.

## Travaux de rénovation énergétique des établissements scolaires

La ville de Brest améliore les performances énergétiques du patrimoine scolaire.

Durant l'année scolaire 2020/2021, l'école de **Kerargaouyat** et de **Langevin** vont bénéficier de travaux de rénovation énergétique.

A **Kerargaouyat**, les travaux seront réalisés **en site occupé**. Pendant qu'un bâtiment sera en travaux et inaccessible aux enfants, les activités continueront **en toute sécurité** dans les autres bâtiments de l'école.

A **Langevin**, les travaux seront réalisés **en site inoccupé**. Les enfants seront **accueillis durant l'année scolaire à l'école Aubrac**. Pour autant, dans la démarche en ligne, **veuillez choisir l'école Langevin comme école choisie**.

## Brest s'engage pour une école inclusive et accessible



[Cliquer pour agrandir le PDF](#)

La ville de Brest est engagée dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap ainsi que de leurs familles. La ville, avec ses partenaires associatifs, a mis tout en oeuvre cet été 2020 pour les accueillir au mieux.

Cet effort se traduit par l'affectation d'animateurs, en renfort des équipes en place et la mise à disposition de matériel adapté.

En cette rentrée 2020, en raison des travaux de rénovation énergétique, l'UEMA (unité d'enseignement en maternelle autisme) de Langevin sera transférée dans les locaux du groupe scolaire Louise-Michel. Une unité d'enseignement élémentaire autisme est actuellement en projet.

## Dédoublage des grandes sections dans les écoles en REP

À la rentrée de septembre 2020, les classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire seront dédoublées. **Trois classes sont concernées à Brest**, pour lesquelles la ville a décidé d'affecter des moyens supplémentaires (trois contrats Parcours emploi compétences), en appui des Atsem afin de faciliter le retour à l'école des enfants après la période de confinement du printemps 2020.

Les écoles concernées : Buisson, Pen-ar-Streat, Jean-de-la-Fontaine.

## Liste des écoles soumises à périmètre et non soumises à périmètre

École soumises à périmètres scolaire

Centre-ville

+

- > Bugeaud
- > Guérin
- > Jean Macé
- > Sanquer

#### **Saint-Marc**

- > Forestou
- > Jacques Kerhoas
- > Kérisbian
- > Pilier-Rouge

#### **Lambézellec**

- > Kérinou
- > Jean Rostand

#### **Europe**

- > Jacquard (sauf classes bilingues français / breton)
- > Kerbernard
- > Kérichen

#### **Quatre-Moulins**

- > Périmètre commun aux écoles Kérangoff, Quéliverzan (sauf classes bilingues français/breton), La Pointe et Vauban avec la possibilité de choix entre ces écoles.
- > Ecole des Quatre-Moulins (les élèves scolarisés en grande section à l'école maternelle de Kerangoff peuvent s'inscrire en CP à l'école élémentaire des Quatre-Moulins sans dérogation).

#### **Saint-Pierre**

- > Paul Eluard
- > Kérargaouyat (sauf les classes bilingues français/breton)
- > Jacques Prévert
- > Questel

### École non soumises à périmètres scolaire



#### **Centre-ville**

- > Simone Veil

#### **Saint-Marc**

- > Petit Paris

#### **Lambézellec**

- > Paul Dukas
- > Ferdinand Buisson

#### **Europe**

- > Pen Ar Streat

#### **Saint-Pierre**

- > les Hauts de Penfeld
- > Jean de la Fontaine
- > Louise Michel

#### **Bellevue**

- > Lucie et Raymond Aubrac
- > Auguste Dupouy
- > Kerhallet
- > Paul Langevin
- > Quizac

## En savoir plus

Les écoles maternelles et élémentaires de Brest

### Publications

<p>▫</p> <p><b>GUIDE</b></p> <p><b>Pratik : Inscriptions dans les écoles publiques</b></p> <p>février 2020</p> <hr/> <p>▶ <b>TÉLÉCHARGER (1,67MO)</b></p>	<p>▫</p> <p><b>GUIDE</b></p> <p><b>Pratik : la vie de votre enfant à l'école</b></p> <p>juin 2019</p> <hr/> <p>▶ <b>TÉLÉCHARGER (3,60MO)</b></p>
---	--

## Contact

### Direction Educations – Division coordination éducative

2, rue Frézier  
29200 Brest

 02 98 00 80 80

Coordonnées et horaires d'ouverture des mairies de quartier

## FAQ - Questions fréquemment posées

Affichage des résultats 1 à 7 sur 7 au total.

---

### INSCRIPTIONS

#### Faut-il faire une inscription pour le passage de la maternelle au primaire ?

Aucune démarche n'est nécessaire si l'enfant reste dans la même école ou le même groupe scolaire.

---

### INSCRIPTIONS

#### Qu'est-ce que le périmètre scolaire ?

Certaines écoles sont soumises à un **périmètre scolaire**. C'est-à-dire que ne peuvent s'y inscrire que les enfants dont la famille est domiciliée dans le périmètre.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'une des écoles dotées d'un périmètre scolaire et que vous résidez en dehors de celui-ci, vous devez demander une **dérogation** lors de votre démarche d'inscription en mairie en complétant un formulaire spécifique. Votre demande doit être motivée et accompagnée de pièces justificatives.

La dérogation est accordée ou refusée par le maire après avis de la commission consultative des inscriptions scolaires.

---

## INSCRIPTIONS

### Quelles sont les écoles dotées d'un périmètre scolaire ?

Les écoles suivantes possèdent un périmètre scolaire :

- > Bugeaud
- > Eluard
- > Forestou
- > Guérin
- > Jacquard (sauf classe bilingue)
- > Kerargaouyat
- > Kerbernard
- > Kerhoas
- > Kérinou
- > Kérichen
- > Kérisbian
- > Macé
- > Pilier Rouge
- > Prévert
- > Quatre Moulins
- > Questel
- > Rostand
- > Sanquer

Kérangoff, Quéliverzan La Pointe et Vauban ont un périmètre commun.

---

## INSCRIPTIONS

### Dans quelle école puis-je inscrire mon enfant ?

A Brest, l'école proposée en priorité est l'école la plus proche du lieu de résidence des parents.

Toutefois, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant dans une autre école plus éloignée de votre domicile. Pour les écoles qui n'ont pas de périmètre scolaire, le choix est libre (Cf liste). Pour les autres écoles, vous devrez motiver votre demande de dérogation directement sur la démarche en ligne (Rubrique : demandeur) et accompagner des pièces justificatives. Une commission se réunira afin d'étudier les demandes. Les commissions de dérogations sont prévues mi-mai, fin juin et fin août 2020.

---

## INSCRIPTIONS

### Quelles pièces justificatives sont à fournir pour l'inscription ?

- > Le livret de famille ou l'acte de naissance de votre enfant
  - > Un justificatif de votre domicile
  - > Un certificat de radiation de l'ancienne école si votre enfant est déjà scolarisé.
- 

## INSCRIPTIONS

### Est-ce-que je peux inscrire mon enfant en classe bilingue Français/Breton ?

Oui, l'admission se fait en fonction des places disponibles.

Pour toute information, contactez les écoles :

- > Ecole Jacquard, 11, rue Jacquard Tél : 02 98 44 44 98
- > Ecole de Kerargaouyat : 23, rue de Bruxelles Tél : 02 98 45 08 45
- > Ecole Aubrac : 44 bis, rue de Kermenguy Tél : 02 98 03 10 57
- > Ecole Simone Veil : Place Fautras Tél : 02 98 44 64 78

Il n'est pas nécessaire de résider près de l'école.

---

## INSCRIPTIONS

### Est-ce possible d'inscrire son enfant de moins de 3 ans à l'école ?

Les enfants ayant 2 ans en septembre 2020 peuvent être inscrits en mairie pour être scolarisés en septembre 2020.

Les enfants qui auront 2 ans entre le 1er janvier 2020 et juillet 2020 pourront être inscrits en mairie sous réserve de l'accord préalable du directeur ou de la directrice de l'école.

Toutefois, dans tous les cas, l'admission qui relève de l'Éducation nationale n'est possible et effective qu'en fonction des capacités d'accueil de l'école choisie. La scolarisation des enfants dès l'âge de 3 ans est obligatoire, ils sont donc accueillis prioritairement.



Votre question n'a pas trouvé de réponse ?  
Contactez-nous !

[POSER UNE QUESTION](#)

Dernière mise à jour le : **08 octobre 2020**



#### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30

#### HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
02 98 00 80 80  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30